



Editorial

La vague de froid de cet hiver ne doit pas nous faire oublier que le réchauffement climatique prend des proportions de plus en plus alarmantes. Ainsi, l'année 2016 a été l'année la plus chaude de l'histoire. La lutte est engagée et la Ville de Prilly entend continuer à agir pour relever ce colossal défi. En devenant Cité de l'Énergie, elle s'est ainsi engagée dans une politique énergétique et climatique ambitieuse avec, en point de mire, la société à 2000 watts. L'atteinte de cet objectif s'articule autour de deux axes: économies d'énergie et production d'énergies renouvelables (solaire et géothermie).

Après s'être attaquée au développement de la production et de la consommation d'énergies renouvelables pour son patrimoine communal (parcs photovoltaïques sur les bâtiments communaux, développement du chauffage à distance) et à l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti par une politique active de rénovation, Prilly va désormais œuvrer davantage sur l'ensemble de son territoire.

Dans ce but, les subventions communales issues du Fonds «Énergie et Environnement» ont été revues à la hausse afin de soutenir les mesures d'isolation et les rénovations des bâtiments, la pose de panneaux

solaires, le remplacement de chaudières par des pompes à chaleur, le remplacement d'appareils électroménagers énergivores, la mobilité douce et électrique.

Additionnées aux subventions fédérales, cantonales, aux déductions fiscales et à des taux d'intérêts extrêmement bas, il est plus intéressant que jamais de rénover le bâti ou de produire de l'énergie renouvelable. Nous comptons donc sur la population, les entreprises, les propriétaires d'immeubles et les gérances pour s'engager concrètement dans cette fameuse transition énergétique dont il ne manque rien pour qu'elle ait lieu, ni la technologie, ni les moyens financiers, ni même la volonté au sein de la commune à en croire par les votations fédérales pour la sortie du nucléaire que 62% des Prillérans ont soutenue.

L'exemple de la production d'électricité par des panneaux photovoltaïques est tout à fait parlant: en équipant les toitures et en produisant de l'électricité directement là où elle est consommée, on évite de passer par un réseau qui facture cher les électrons qui y transitent. Les économies qui résultent de cette autoconsommation rentabilisent dans la majorité des cas les installations en l'espace de quelques années. Si bon

nombre de propriétaires de villas l'ont bien compris, les propriétaires d'immeubles locatifs ou en PPE doivent savoir qu'il est possible, aujourd'hui, de former des communautés d'autoconsommateurs, qui permettent d'offrir à tous les habitants du courant vert, local et meilleur marché. Le service communal en charge de l'éner-

gie se tient d'ailleurs à votre disposition pour toute précision à ce sujet.

Ensemble, nous pouvons moderniser le bâti et obtenir bientôt le label Cité de l'énergie GOLD!

Maurizio Mattia
Municipal des Domaines
& Bâtiments

N.B.: Les textes publiés dans la rubrique « Editorial » sont de l'unique responsabilité de leur auteur.

Manifestations publiques

EN MARS 2017

Grande salle

Judis 2 et 30,
dès 11 h 30

La Tablée, repas communautaire

Samedi 11,
dès 20 h 15

Soirée annuelle – Société des Fribourgeois de Prilly et environs (détails en page 4)

Mardi 21, dès 14h:

Thé dansant
Espace Rencontre Prilly-Centre

Bibliothèque

Samedi 11

Samedi des Bibliothèques vaudoises (voir encarté)

Prochaine édition du Prill'héraut:
Textes pour le 24 février – Parution le 17 mars

CARNAVAL samedi 4 mars 2017

DES ENFANTS

13h30 à 14h30
14h30
15h30
16h45

Inscriptions concours costumes
Présentation sur podium par Philippe Morax
Cortège dans le centre commercial
Remise des prix

prilly centre



Prilly
Animation

ANIMATION - GUGGENMUSIK LES BEDZULES - STAND MAQUILLAGE - Pl. du marché et centre commercial Prilly-Centre

Services communaux

Conférence à thèmes: jeudi 16 mars 2017

Le bureau du Conseil communal de Prilly a le plaisir de convier la population prillérane à une conférence qui portera sur deux thèmes:

❖ Comment rester en bonne santé dès 50 ans?

*Vieillir, comment faire avec? Que puis-je faire pour prévenir les effets du vieillissement?
Qu'est-ce qui est essentiel?
Quelles sont les structures de santé auxquelles je peux m'adresser?*

D^{resse} **S. Monod**, gériatre, cheffe de service / service de la santé publique (SSP)

❖ J'aide mon conjoint, mes parents, comment faire attention à moi?

Pas facile d'être un proche aidant: c'est du temps, de l'attention, des activités faites pour l'autre... moins de temps pour prendre soin de soi, mais avec quelles conséquences?

M^{me} **M. Pône**, responsable du projet « Proches aidants », service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)

**Rendez-vous le jeudi 16 mars 2017, de 18h30 à 19h45,
à la salle du Conseil communal (bâtiment Castelmont)**
Entrée libre – sans inscription au préalable

Monique Wuarin et Christian Comelli

exposent au Château de Prilly
du 23 mars au 18 mai 2017

Présence des artistes:

- les samedis 25 mars, 8 et 29 avril, de 14h à 18h
- samedi 13 et dimanche 14 mai (APERTI), de 12h à 18h

Visite guidée de l'exposition par les artistes:

- le samedi 29 avril à 16h, suivie d'un apéritif

Accès par la tour du Château, côté cour, hors des heures de l'Administration.

Espace Equinoxe

Château de Prilly, route de Cossonay 40, 1008 Prilly
Lundi-vendredi: 8h à 11h 15 et de 13h30 à 16h

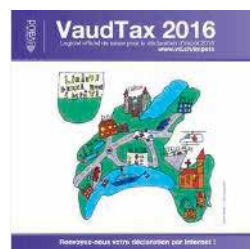
Accès par l'entrée principale de l'Administration



Monique Wuarin



Christian Comelli



Votre déclaration d'impôts 2016... ... une « formalité » grâce à la cyber- fiscalité!

L'Administration cantonale des impôts (ACI) invite les contribuables à profiter de la cyber-fiscalité pour remplir leur déclaration 2016 et la renvoyer électroniquement via VaudTax, disponible sur le site internet www.vd.ch/impots.

La Ville de Prilly, quant à elle, renouvelle, **du 1^{er} mars au 24 mars 2017**, son **soutien aux contribuables désemparés** dans cette incontournable étape fiscale. Pour prendre rendez-vous, merci de vous annoncer au tél. **021 622 72 11**.



Prilly
european energy award

Déchèterie intercommunale de Malley – du nouveau!

Depuis le début de l'année, une signalisation au sol avec indication du changement de flux du trafic à l'intérieur de la déchèterie intercommunale de Malley a été effectuée pour vous permettre de mieux y circuler et même de stationner, vous laissant ainsi le temps de décharger sans précipitation...



Nouveau traçage
au sol



Coin «ressourcerie-
récup'action»

Vous y trouverez également une « ressource-ricup'action », un espace d'échange pour y déposer vos objets en bon état susceptibles d'intéresser d'autres personnes. Et en reprendre d'autres dont vous auriez l'utilité. **Attention, cependant, les appareils électroniques, électroménagers de même que tout objet volumineux sont exclus de ces échanges!** Vous trouverez de plus amples renseignements directement sur place.

Energie & Environnement

La Bibliothèque fait son cinéma !



Lors de notre deuxième projection de l'année, venez découvrir un film original et hors des sentiers battus, extrait de notre vidéothèque : un dessin animé japonais.

Mercredi 22 février à 14h30 dans la salle du Conseil communal (séance suivie d'un goûter)

Entrée gratuite, inscription conseillée au 021 622 72 16. Age recommandé : dès 7 ans. Les plus jeunes (dès 4 ans) sont les bienvenus, accompagnés d'un adulte.

prix enfantaisie

Les enfants entre 7 et 9 ans peuvent participer et sélectionner leur album préféré. La Bibliothèque organise un après-midi lecture pour découvrir ensemble ces albums originaux et plein d'humour : **le vendredi 24 février entre 15h et 17h** (inscription recommandée au 021 622 72 16).

Participation possible jusqu'au 9 mars 2017.



Mur de grimpe au Collège de l'Union à Prilly



Renseignements & achat des coupons : Secrétariat municipal Tél. 021 622 72 11

Pour les habitués de la grimpe possédant leur propre matériel (cordage, mousqueton, baudrier, etc.), l'utilisation du mur de grimpe est possible les mercredis soirs, de 18h à 22h, et les samedis matins, de 9h à 13h, à l'exception des vacances scolaires ou durant les cours organisés.

Prix par utilisation : CHF 10.-.

Cours à la carte, c'est possible, sur demande des participants !

Sur la base de 3 inscriptions payantes, un cours à la carte peut être mis sur pied, pour le prix de CHF 50.- l'inscription. Ce montant comprend, l'utilisation du mur, le matériel et la prestation du moniteur pour une durée de 3h.

Spécial « anniversaire » : vous souhaitez offrir un anniversaire exceptionnel à votre enfant ? Pour la modique somme de CHF 160.-, nous mettons sur pied un cours de 3 heures avec un moniteur expérimenté, pour 8 enfants maximum (dès 7 ans). A l'issue du cours, une attestation souvenir sera remise aux enfants.

Malley Lumières – Cinétoile

Actualités cinéma : L'Empereur

Douze ans après *La Marche de l'Empereur*, son premier documentaire consacré à la vie des manchots empereur, Luc Jacquet entraîne une nouvelle fois les amoureux de la nature au cœur du désert blanc de l'Antarctique, à la rencontre d'un jeune manchot qui, poussé par son instinct ancestral, se prépare à vivre son premier voyage vers l'océan. Intitulé tout simplement *L'Empereur*, ce nouveau documentaire est aussi fascinant que le premier ! C'est Lambert Wilson qui raconte l'épopée de l'oiseau marin et de ses congénères. Endémique de l'Antarctique, le manchot empereur (*Aptenodytes forsteri*) est le plus grand et le plus lourd de tous les manchots. Le comédien les accompagne dans l'immense effort qu'ils accomplissent pour survivre tout au long de leur longue et éprouvante marche dans une contrée sauvage, belle, implacable, balayée par les vents et figée par le froid. Il est également au rendez-vous lorsque ces sentinelles de l'Antarctique atteignent l'océan et plongent vers les fonds marins où ils évoluent avec une rapidité et une adresse époustouflantes. Fasciné par l'Antarctique, Luc Jacquet signe, avec *L'Empereur*, sa 3^e réalisation ayant pour cadre ces contrées extrêmes.

Enfant déjà, le cinéaste se passionne pour les animaux et les milieux naturels, ce qui le conduit à s'orienter vers une carrière scientifique. En 1991, il passe une maîtrise de biologie animale à l'université de Lyon I, suivit d'un DEA en gestion des milieux naturels montagnards à l'Université de Grenoble en 1993. Luc Jacquet a par ailleurs créé la Fondation Wild-Touch. Grâce au mécénat et à divers partenariats, elle donne la parole à des acteurs de la protection de l'environnement et soutient des projets multimédias majeurs autour des grands enjeux de la protection et de la conservation de la nature.

Armande Reymond

Notre concours !

Gagnez une des 20 entrées valables pour la séance de cinéma de votre choix dans les salles de Cinétoile à Malley Lumières, Prilly, en répondant à la question suivante :

Où vivent les manchots filmés par Luc Jacquet ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au 3 mars 2017 :

- par carte postale à : Greffe municipale, rte de Cossonay 40, CP 96, 1008 Prilly
- ou par e-mail à : concours@prilly.ch



Lanterne magique de Prilly

Club de cinéma pour les enfants de 6 à 12 ans...

Inscrivez-vous, même en cours de saison (tarif dégressif), à la caisse Cinétoile Malley Lumières ou auprès de l'Etablissement primaire, M^{me} Pfändler, tél. 021 557 99 87.

Prochaine séance : 11 mars 2017 à 10h

Info régionale



SPORT - CULTURE - RENCONTRES

Ça bouge à Malley!

Venez profiter des joies du patinage en extérieur!
Horaires du patinage public disponibles sur le site
www.espacemalley.ch



CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY
| 1008 Prilly | Tél. 021 620 65 00 |

Groupements, sociétés, associations



Soirée annuelle de la Société des Fribourgeois de Prilly et environs

**Samedi 11 mars 2017
à 20h 15,
à la Grande salle**

Au programme:

Le groupe de danses folkloriques « Le Liseron »,
accompagné de l'orchestre de Bâle
« Holzebärger Ländlerfründe »
et de la fanfare « La Potue » de Dompierre.

**Bal dès 23h
Buvette – Entrée libre**

TABLE D'HÔTES NOUVEAU À PRILLY

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

À la Capucine

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas
dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes,
organisées par des bénévoles.

**Corinne Brélaz vous accueille à sa Table les samedis,
à midi.**

Inscriptions

Ch. de Perréaz 30,
1008 Prilly
079 606 40 19

Participation

CHF 15.-
tout compris

canton de Vaud

vd.prosenectute.ch

Divers

Séverine Blanchod

kinésologue

Cabinet de kinésiologie à Prilly!

Installée à Prilly en tant que kinésologue depuis août 2015, Séverine Blanchod vous reçoit dans son cabinet afin de vous faire découvrir cette méthode globale de prévention, de maintien et de recouvrement de la santé. Elle permet de retrouver la fluidité du corps et de l'esprit.

La kinésiologie s'adresse à chacun d'entre nous. Du bébé qui a de la peine à trouver le sommeil, à l'enfant qui a des difficultés scolaires ou qui souffre d'énurésie ou encore qui est hyperactif, à l'adolescent qui a de la peine à trouver son identité jusqu'à l'adulte qui peut avoir des douleurs physiques et/ou morales.

Séverine Blanchod anime également des ateliers brain gym enfants, adultes ou seniors. Ces ateliers aident les participants à la concentration, à la lecture, à l'écriture, à la coordination (par exemple pour jouer d'un instrument de musique), etc. Informations: Route de Broye 39 – 1008 Prilly ou par téléphone au 079 156 94 61.



Un brin d'histoire...

M^{me} de Staël se fâche à propos de la Vallombreuse

En 1794, Benjamin Constant s'éprit de M^{me} de Staël, qui séjournait au château de Mézery. Il lui fit une cour assidue, se déplaçant de la Chablère au domaine du Bois de Cery pour être plus près de sa belle, puis obtint la faveur de compter parmi les nombreux hôtes au château de Mézery, mais sans être le moins du monde payé de retour dans ses sentiments. En 1795, la Terreur finie, Germaine rentra à Paris, et Benjamin l'accompagna. C'est alors que s'établit entre ces deux êtres une passion aux épisodes tumultueux. Quand Germaine de Staël accoucha d'une fille, Albertine, on eut de bonnes raisons de croire que Benjamin en était le père.

En 1805, Benjamin et sa tante M^{me} de Nassau rachetèrent en mise publique la propriété de la Vallombreuse, autrefois propriété de la famille, perdue lors de la faillite du père Juste Constant. M^{me} de Staël contribua largement à financer cet achat. Mais les relations entre Benjamin et Germaine ne tardèrent pas à tourner à l'aigre; toutefois si Germaine, largement pourvue, n'éprouvait plus aucun sentiment pour l'amant, elle tenait à conserver le brillant esprit pour mettre en valeur le salon de renommée européenne qu'elle tenait à Coppet. Les deux anciens amants signèrent en 1810 une convention de rupture, par laquelle Benjamin s'engageait à faire bénéficier M^{me} de Staël d'une importante disposition testamentaire.

En 1815, Albertine est en âge d'être mariée, et sa mère se soucie de sa dot. Aussi réclame-t-elle de Benjamin la restitution de ses prêts. Constant, impliqué dans le camp de l'Empereur pendant les Cent jours, refuse et sur les instances de Germaine menace de publier ses lettres intimes! La réaction de la tigresse de Coppet est à la mesure de son tempérament: C'est un trait qui manquerait à M. de Sade. Sans doute, si telle est votre intention, comme Albertine en souffrirait [...] quand il sera prouvé

aux yeux de l'Europe que vous me devez 80 000 francs, dont 34 à mon père pour Hérivaux [une propriété près de Paris] 18 pour votre billet pour Vallombreuse. Ailleurs elle accuse Benjamin d'être l'homme le plus profondément cruel et le plus indélicat de la terre.

Là-dessus, les événements politiques vinrent au secours des intérêts financiers de M^{me} de Staël. Avec le retour des Bourbons, elle put obtenir la promesse de remboursement des dettes contractées par la monarchie auprès de son père, le financier Necker, et Benjamin se trouva ainsi libéré de ses insinuations.